



Conseil Communautaire

Mardi 21 mars 2023 à 19 h 00,
Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY.

ORDRE DU JOUR

1) AFFAIRES GÉNÉRALES.

1.1) Cession de matériel dentaire à l'AFNU - Association Fraternité Nièvre Ukraine.

2) URBANISME.

2.1) Convention PUP (Projet Urbain Partenarial) « Chemin des Grandes Pièces » à Champlay.

3) FINANCES.

3.1) Fiscalité 2023.

3.2) TAXE GEMAPI – Produit attendu pour l'année 2023.

3.3) Budget primitif 2023 du budget principal.

3.4) Budget primitif 2023 du budget annexe « ordures ménagères »

3.5) Budget primitif 2023 du budget annexe « piscine ».

3.6) Budget primitif 2023 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »

3.7) Budget primitif 2023 du budget annexe « ZAE »

3.8) Attribution d'une subvention à l'ADIL – Année 2023.

3.9) Versement d'une subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – année 2023.

3.10) Tri à la source et à la valorisation des biodéchets - Demande de subvention Fonds Vert (Etat) et Conseil régional de Bourgogne Franche Comté.

4) RESSOURCES HUMAINES.

4.1) Promotion 2023 – Avancements de grades.

4.2) Revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel du poste de chargé de mission « Développement économique ».

POINTS COMMUNICATIONS.

QUESTIONS DIVERSES.



*Affichage à la Communauté de Communes du Jovinien
et sur le site de la Communauté de Communes du Jovinien le 15 mars 2023.*